

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DE LA DÉPENSE

RÉALISATION DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2008 À 2010

1. Le coût des services professionnels et de l'engagement du personnel d'appoint s'élève à 10 603 000 \$ et porte sur les tâches des professionnels et sur celles du personnel d'appoint dans les champs suivants :

1° arpentage : soit les services d'arpentage technique et légal incluant relevés, descriptions et plans;

2° géotechnique et contrôle qualitatif : soit les relevés, sondages, études et expertises géotechniques, contrôle qualitatif des matériaux et de leur mise en place au laboratoire et au chantier;

3° ingénierie des chaussées et des réseaux d'aqueduc et d'égouts : soit les relevés, études préliminaires et expertises, la préparation de plans et devis, la surveillance des projets de construction et de réfection de chaussées, des réseaux d'aqueduc et d'égouts et des ouvrages de gestion des eaux sanitaires et de ruissellement;

4° ingénierie pour aménagement divers, places publiques, parcs, structures aériennes, éclairage et signaux lumineux : soit les relevés, études préliminaires et expertises, la préparation de plans et devis, la surveillance de projets de construction et de réfection d'aménagements et de réaménagements de projets d'agglomération définis par les Services de l'aménagement du territoire et de l'ingénierie selon les besoins, de places publiques, de parcs, de structures diverses, d'infrastructures aériennes, d'éclairage et de signaux lumineux;

5° inventaire et diagnostic d'état des infrastructures : soit les services professionnels et techniques pour l'auscultation, le captage terrain, l'inspection et le diagnostic nécessaires pour l'inventaire, le relevé, le montage et l'installation d'équipements ou tous autres travaux connexes, le diagnostic et le développement et la fourniture de systèmes d'information nécessaires aux programmes d'acquisition de connaissances sur l'inventaire et l'état des infrastructures d'agglomération;

6° analyse fonctionnelle et modélisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts d'agglomération : soit les services professionnels et techniques nécessaires pour les relevés, le montage et l'installation d'équipements ou tous autres travaux

connexes, les analyses, études et expertises, la modélisation des comportements des réseaux d'aqueduc et d'égouts nécessaires à l'établissement du diagnostic fonctionnel des réseaux existants et à la planification des nouveaux réseaux à construire;

7° personnel d'appoint : soit l'engagement du personnel d'appoint requis pour la gestion, la planification et l'auscultation des infrastructures d'agglomération, l'analyse fonctionnelle et la modélisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que pour les besoins d'arpentage, de dessin, de réalisation, de gestion et de contrôle géotechnique et qualitatif des matériaux pour les divers projets d'agglomération à réaliser par le Service de l'ingénierie.

TOTAL : 10 603 000 \$

Annexe préparée le 12 décembre 2007
et révisée le 14 janvier par :

Claude Couillard, ing.
Service de l'ingénierie